



***Intervention de Mme le Maire à
l'occasion du Rassemblement associatif
du 15 Juin 2011***

Monsieur le représentant du Conseil Régional
Monsieur le Conseiller Général du canton de Saint-Georges de l'Oyapock
Mesdames, Messieurs les Elus, Chers collègues
Mesdames, Messieurs les présidents des associations de Saint-Georges de l'Oyapock
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, les militants bénévoles du milieu associatif
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, chers membres, chers acteurs, chers championnes et champions du mouvement sportif oyapockois

Bonsoir à toutes et à tous

Bonsoir et bienvenue dans ce local qui est une belle illustration de ce que peut être un partenariat bien compris entre l'institution municipale et le mouvement associatif.

En effet, c'est sur un terrain communal qu'a pu s'ériger ce local géré depuis quelques années déjà par les associations dynamiques que sont "**Toulouri**" et "**K'trépis**".

Ce sont les moyens conjugués de la collectivité et des associations qui font de ce lieu un espace de vie incontournable et convivial à Saint-Georges de l'Oyapock.

Notre rencontre de ce soir a pour objectif de valoriser plus encore que cela a pu être fait ces dernières années l'action du mouvement associatif de Saint-Georges de l'Oyapock en partenariat étroit avec la municipalité qui n'aura de cesse de soutenir les militants bénévoles de ce secteur pour l'action qu'ils conduisent auprès des jeunes et de l'ensemble de la population oyapockoise.

La relation entre une collectivité et les associations ne relève pas assez souvent du principe de simplicité.

En effet l'action des uns et des autres s'inscrit dans un environnement complexe qui nécessite, au-delà des bonnes volontés que l'on rencontre de part et d'autre, rigueur, organisation, respect des procédures et bien évidemment communication régulière et détendue.

C'est en prenant en considération ces divers paramètres que le Conseil Municipal de Saint-Georges de l'Oyapock a décidé cette année, de développer ses relations avec le monde associatif sous un nouvel angle.

Ce qui nous a conduit à la rencontre et à l'échange que nous avons ce soir.

Redéfinir l'organisation des services et préciser les procédures correspond au premier des chantiers qui concernent le renouveau de nos relations.

Il s'agit, précisons le, d'un cheminement au long court qui me donne l'occasion de vous présenter, pour celles et ceux d'entre vous qui ne le connaissent pas encore, l'interlocuteur référent du milieu associatif pour la commune en la personne de M. John STANISLAS, dont le bureau est placé au rez-de-chaussée de l'Annexe Mairie, sous la présidence de l'élu délégué à la vie associative, Monsieur Roger GIRAUD, assistés de Mademoiselle Marcia LACERDA FERREIRA.

Je profite de cette opportunité pour remercier les responsables associatifs qui depuis quelques mois acceptent de jouer le jeu de cette recomposition de nos relations ; par leur participation aux échanges et réunions diverses pilotés par M. STANISLAS, ainsi qu'aux réponses aux différents questionnaires qu'il a pu vous adresser.

En ce qui concerne l'évolution des procédures, je souhaite vous préciser qu'à partir de cette année 2011, la collectivité entend passer d'une relation de simple guichet financier à celle de véritable partenariat qui prend en compte l'intérêt bien compris de chacun des acteurs concerné par l'implication des citoyens dans le monde associatif et le développement de ce secteur au bénéfice du plus grand nombre des habitants de notre belle commune et de ses environs.

Lorsque l'on parle du milieu associatif la référence immédiate nous amène souvent à penser qu'il s'agira avant tout de pouvoir initier une action, un événement, à caractère culturel ou sportif et d'envisager sa faisabilité financière, sans toujours envisager précisément les besoins en logistique

Hors chaque action conduite par les associations et porteuse d'impact, de répercussions dans quasiment tous les domaines du fonctionnement de la cité.

Formation de la jeunesse en vue de leur insertion dans la société, soutien auprès des aînés, défense des droits, mobilisation de moyens logistiques parfois onéreux et importants, programmation budgétaires en termes d'investissement, protection du patrimoine historique et culturel, rayonnement de la collectivité et valorisation de son image, facilitation ou non des moyens et des coûts de transports nécessaires à l'accès à la culture ou aux pratiques sportives, etc.

Tout cela passe par des actions qui semblent limitées à première vue mais qui ont toutes un impact significatif pour l'ensemble des bénéficiaires, des acteurs, des spectateurs et de la communauté guyanaise dans son ensemble.

Les contours du contrat d'objectif entre la commune de Saint-Georges de l'Oyapock et les associations implantées sur le territoire ont pour vocation de prendre en compte de façon progressive et systématique tous ces paramètres et à faire partager notre démarche par tous les autres partenaires publics et privés qui ont à voir avec l'amélioration de la qualité de la vie en Guyane.

Mais dans l'attente des précisions qui seront partagées au fur et à mesure de nos futurs échanges, je voudrai, pour être concrète en arriver à la cérémonie de remise de récompenses qui correspond à l'un des thèmes centraux de notre rassemblement de ce jour.

Un peu plus d'une vingtaine de sportifs ayant obtenus des résultats probants au cours de la saison 2010-2011 seront distingués par les représentants de la collectivité pour les résultats qu'ils ont obtenus dans leurs disciplines respectives.

Seront également mis en valeur, quelques uns des cadres bénévoles des associations qui ont particulièrement contribué à la motivation, à la préparation ou à l'encadrement de ces jeunes.

Par ailleurs, 4 associations verront leur projet bénéficier d'un soutien exceptionnel au titre de la convention existant entre la ville de Saint-Georges de l'Oyapock et la mission Guyane du CNES.

A l'issue de la cérémonie, place sera faite aux relations de convivialité qui méritent de présider entre les représentants des institutions et les acteurs de la vie associative.

Animation musicale, grillades et boissons de l'amitié ponctueront un échange qui se veut de qualité et générateur de progrès.

Souhaitant une belle soirée de partage à chacune et à chacun d'entre vous, je voudrai surtout témoigner de ma reconnaissance pour ce que vous avez déjà accompli les années précédentes et surtout au cours de cette saison 2010-2011 et vous encourager à poursuivre vos actions et vos performances dans les disciplines qui sont les votre.

Je souhaite, par la même occasion, adresser mes sincères et vifs remerciements :

- à l'ensemble des élus pour leur investissement
- aux différents services municipaux :
 - *le CCAS (centre aéré),
 - *la Médiathèque,
 - *la Ludothèque,
 - *le service Animation
 - *les Services Techniques Municipaux
 - *le service Finances-Comptabilité
- aux différents services administratifs tels que le PRE
- et à vous-mêmes (toutes les associations de la commune).

Saint-Georges de l'Oyapock, le *15 Juin 2011*

Le Maire

Fabienne MATHURIN-BROUARD